

## **INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES**

L'Ecole Nationale Supérieure des Métiers de la Viande (ENSMV) est à la fois un **organisme de formation** et un **centre de formation d'apprentis** qui propose notamment :

- Des **formations continues courtes** destinées aux professionnels sur des thématiques transversales ou techniques liées à la **Boucherie Charcuterie Traiteur**.
- Des **formations plus longues certifiantes ou diplômantes** comme le **brevet professionnel** boucher, le **certificat de spécialisation** vente conseil en boucherie, le **CQP charcutier** préparateur artisanal, ou encore le titre **Manager d'établissement marchand (MEM)** ou la **licence professionnelle**.
- Une **formation spécifique** destinée aux personnes souhaitant **se reconvertir**

L'ENSMV a œuvré à la création du **E-Campus des Métiers de la viande**, outil de référence pour la filière boucherie, désormais opérationnel et accessible à l'ensemble de ses acteurs.

Le E-Campus des Métiers de la viande poursuit les objectifs suivants :

- **Développer l'attractivité** des formations de la filière viande ;
- **Mettre à disposition** de l'ensemble des acteurs formation de la profession des ressources pédagogiques numériques adaptées et innovantes telles que désignées ci-dessous ;
- **Partager et diffuser** des contenus conçus, actualisés et enrichis en continu par l'équipe pédagogique de l'ENSMV.

Cette plateforme, co-financée par la Caisse des dépôts dans le cadre du plan d'investissement « France 2030 » (AMI CMA), et appelée à évoluer, **est pour le moment exclusivement destinée aux CFA / OF assurant des formations pratiques dans leurs laboratoires de boucherie, en présentiel., leurs formateurs et leurs apprenants (CAP, BP, CQP, MEM) . Il est aussi exclusivement destiné aux formateurs techniques de ces CFA, ainsi qu'aux chefs d'entreprise et aux salariés de boucherie artisanale.**

En leur donnant accès à des ressources digitales conçues pour enrichir l'animation des formations, renforcer l'acquisition des compétences techniques et non techniques, et favoriser la réussite aux examens préparés.

## **CONTENU**

La plateforme numérique **E-Campus des Métiers de la viande** propose les contenus multimodaux et ressources pédagogiques ludiques et complémentaires suivants :

1. Les **5 ouvrages** pédagogiques Ressources Pour Apprendre numérisés et digitalisés
2. Des **vidéos techniques** sur la coupe / découpe / service détail des 5 espèces
3. Des *formations* innovantes **immersives** pour développer les **compétences comportementales**
4. Des **modules digitaux** ludiques en **réalité virtuelle 3D** sur des compétences techniques propres aux métiers de la viande
5. Des **modules** de formation en **E Learning** sur des **compétences transversales** (RH / Management, Commercial, Gestion...)
6. Des modules de **micro-formation** spécifiques aux métiers de la viande

## DUREE ET COUT DE L'ABONNEMENT

Plusieurs offres sont proposées aux Utilisateurs dans le cadre d'une souscription à la Plateforme dont le montant varie selon que l'organisme souscripteur est assujetti ou non à la TVA.

**Si l'Utilisateur récupère la TVA :**

- **Pour les étudiants débutant un parcours CAP, BP ou une reconversion à compter de septembre 2026 :**

### Offre forfaitaire 1

Accès à la plateforme de septembre 2026 à fin août 2027, avec une période de souscription ouverte jusqu'à fin octobre 2026, pour un montant global de 141,67 € HT, soit 12,88 € HT/mois sur 11 mois payés.

### Offre forfaitaire 2

Accès à la plateforme de décembre 2026 à fin août 2027, avec une période de souscription ouverte jusqu'à fin décembre 2026, pour un montant global de 120,83 € HT, soit 15,10 € HT/mois sur 8 mois payés.

### Offre forfaitaire 3

Accès à la plateforme de mars à fin août 2027, avec une période de souscription ouverte jusqu'à fin mars 2027, pour un montant global de 87,50 € HT, soit 17,50 € HT/mois sur 5 mois payés.

- **Pour les étudiants passant un examen en juin 2027 :**

### **Offre forfaitaire : Pack Exam 1**

Accès au Pack Exam 2027 de janvier à fin juin 2027, avec une période de souscription jusqu'à mi-mars 2027, pour un montant global de 95,83 € HT, soit 15,97 € HT/mois sur 6 mois payés.

### **Offre forfaitaire : Pack Exam 2**

Accès au Pack Exam 2027 d'avril à fin juin 2027, avec une période de souscription ouverte jusqu'à fin avril 2027, pour un montant global de 62,50 € HT, soit 20,83 € HT/mois sur 3 mois payés.

### **Si l'Utilisateur ne récupère pas la TVA :**

- **Pour les étudiants débutant un parcours CAP, BP ou une reconversion à compter de septembre 2026 :**

#### **Offre forfaitaire 1**

Accès à la plateforme de septembre 2026 à fin août 2027, avec une période de souscription ouverte jusqu'à fin octobre 2026, pour un montant global de 170,00 € TTC, soit 15,45 € TTC/mois sur 11 mois payés.

#### **Offre forfaitaire 2**

Accès à la plateforme de décembre 2026 à fin août 2027, avec une période de souscription ouverte jusqu'à fin décembre 2026, pour un montant global de 145,00 € TTC, soit 18,13 € TTC/mois sur 8 mois payés.

#### **Offre forfaitaire 3**

Accès à la plateforme de mars à fin août 2027, avec une période de souscription ouverte jusqu'à fin mars 2027, pour un montant global de 105,00 € TTC, soit 21,00 € TTC/mois sur 5 mois payés.

### **Pour les étudiants passant un examen en juin 2027 :**

#### **Offre forfaitaire : Pack Exam 1**

Accès au Pack Exam 2027 de janvier à fin juin 2027, avec une période de souscription ouverte jusqu'à mi-mars 2027, pour un montant global de 115,00 € TTC, soit 19,17 € TTC/mois sur 6 mois payés.

#### **Offre forfaitaire : Pack Exam 2**

Accès au Pack Exam 2027 d'avril à fin juin 2027, avec une période de souscription ouverte jusqu'à fin avril 2027, pour un montant global de 75,00 € TTC, soit 25,00 € TTC/mois sur 3 mois payés.

Quelle que soit la situation de l'Utilisateur et quelle que soit l'offre forfaitaire envisagée, aucune souscription ne pourra intervenir en dehors des périodes d'ouverture des souscriptions, sauf dérogation expresse et préalable accordée par l'ENSMV.

Par ailleurs, l'ENSMV pourra, sous réserve de l'accord de l'Utilisateur, conserver les données transmises via le formulaire d'inscription afin de le recontacter lors de l'ouverture de la période d'inscription correspondant à sa demande ou à l'ouverture des inscriptions aux offres suivantes, calendairement prévues.

## MODALITES D'INSCRIPTION

Afin de pouvoir accéder à la plateforme, le CFA doit obligatoirement respecter la procédure suivante :

1. **Remplir le formulaire d'identification** fourni par l'ENSMV, et accessible via le lien suivant [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeR0onWljYonD\\_I-eXT5AOw4HIkpeZ4xl93YpNKMJ1iZLxk6A/viewform?usp=publish-editor](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeR0onWljYonD_I-eXT5AOw4HIkpeZ4xl93YpNKMJ1iZLxk6A/viewform?usp=publish-editor)
2. **Vérification par l'ENSMV** : sur la base des informations fournies, l'ENSMV déterminera si le CFA remplit les conditions d'accès à la plateforme.
3. **Validation des informations** : si les informations renseignées sont conformes à la politique d'utilisation de la plateforme, un bon de commande sera communiqué au CFA par le biais de l'adresse électronique renseignée par ce dernier.
4. **Traitement du bon de commande** : à réception du bon de commande communiqué par l'ENSMV, le CFA devra le compléter et le retourner à l'ENSMV à l'adresse suivante : [ecampusviande@ensmv.org](mailto:ecampusviande@ensmv.org) Après réception du bon de commande dûment complété par le CFA, l'ENSMV transmettra au CFA un lien de paiement par virement bancaire ou par carte bancaire (**Mastercard, Visa, Visa Electron, Carte Bleue et e-Carte Bleue** *(elle doit bénéficier d'un système de validation 3D Secure)*), conforme aux informations renseignées dans ledit bon de commande.

**Dans le cas où le CFA souhaiterait procéder à un règlement par chèque, il conviendra d'adresser le chèque à l'ENSMV, et de le retourner conjointement au bon de commande dûment rempli et signé.**

**À titre dérogatoire et discrétionnaire, l'ENSMV peut autoriser l'accès au site avant règlement des sommes précisées sur le bon de commande, et accepter un règlement intervenant uniquement à l'issue de chaque période trimestrielle, sur envoi de facture, et par virement bancaire.**

5. **Accès au Site** : après règlement des sommes demandées, l'ENSMV communiquera une facture correspondant au bon de commande retourné, et le CFA, ses formateurs ainsi que ses apprenants identifiés et renseignés par le biais du bon de commande recevront un lien d'accès ainsi que des identifiants et un mot de passe provisoire, selon les modalités et délais indiqués ci-après.

## CONDITIONS FINANCIERES

En contrepartie de l'accès à la plateforme et aux ressources précitées, le CFA s'engage à régler à l'ENSMV le montant correspondant aux parcours de formation, et ce pendant toute leur durée, même dans l'hypothèse où la formation ne serait pas suivie jusqu'à son terme.

[Le règlement se fera soit par virement bancaire, soit par carte bancaire, soit par chèque selon les modalités précisées à la section MODALITES D'INSCRIPTION.](#)

L'ensemble des Utilisateurs renseignés dans le bon de commande recevront des identifiants personnels leur permettant de se connecter à la plateforme et de créer un mot de passe nécessaire à l'accès à la plateforme numérique.

Ces identifiants sont strictement personnels et confidentiels et ne peuvent être cédés ni partagés, sous peine de retrait des accès opéré par l'ENSMV, et sans préjudice de toutes actions de l'ENSMV en réparation de ses préjudices. Dans ce cas, et en tout état de cause, l'abonnement restera dû jusqu'à son terme.

**En cas de changement d'utilisateurs en cours d'année (départ d'un apprenant ou d'un professeur de l'établissement), le CFA préviendra l'ENSMV afin de procéder au transferts de licence vers un nouvel élève de cette formation ou le formateur remplaçant, si ces derniers sont définis.**

## MODALITES D'ACCES AUX SERVICES

Les ressources de cette plateforme sont directement et facilement disponibles depuis l'espace numérique dénommée E-Campus des Métiers de la viande, accessible par le biais du site internet de l'ENSMV, mises à disposition de tout intéressé moyennant la souscription d'un abonnement mensuel dans les conditions ci-après décrites :

Pour tous les utilisateurs, l'accès à la plate-forme numérique sera possible de manière illimitée 24h/24, en classe ou à domicile.

Le service fonctionne sur ordinateur (PC/Mac/Linux), sur tablettes et smartphones (iOS, Android). Le service est compatible avec les dernières versions et versions N-1 des navigateurs suivants : Firefox sur PC et Mac, Chrome sur PC et Mac, Safari sur Mac, Edge sur PC.

Le visionnage des vidéos se fait en « Streaming » : technologie permettant aux Utilisateurs à leur demande, d'accéder au Programme via le Service dans l'unique but d'en permettre sa visualisation (sans possibilité aucune de stocker en mémoire informatique permanente ou temporaire le fichier numérique reproduisant ledit Programme) quelles que soient les technologies et normes de diffusion utilisées (telles que l'ADSL, etc.) et les fonctionnalités des systèmes d'accès conditionnel utilisés ; et sur tout matériel de réception ( écran TV ordinateur, personnel digital assistant téléphone et ou autre récepteur mobile, etc....), et ce, pour une représentation dans le « cercle de famille » et/ou collective (en ce cas, exclusivement dans le cadre de la projection en classe).

L'ENSMV s'engage à assurer toute maintenance corrective et préventive liée à l'utilisation de la plateforme et à mettre en œuvre toutes les mesures en vue de lever toute difficulté de prise en main technique du service signalée par les utilisateurs via la plateforme.

**Les modalités d'accès aux services nécessitant l'usage d'un casque de réalité virtuelle sont précisées, pour leur part, dans l'annexe technique des Conditions Générales d'Utilisation de la plateforme.**

## **GARANTIES**

L'ENSMV ne saurait être tenue responsable :

- des dommages directs ou indirects qui résulteraient, pour l'Établissement et/ou l'Utilisateur et/ou tout tiers, même non autorisé à accéder au Service, d'une impossibilité d'accéder au Service, impossibilité qui ne serait pas du fait de l'ENSMV
- des conséquences découlant de la connexion des Établissements et/ou des Utilisateurs aux réseaux de télécommunication via le Service, compte tenu des caractéristiques et des limites de ces réseaux de télécommunication ;
- d'un quelconque dommage subi par les Établissements et/ou les Utilisateurs et/ou tout tiers du fait des conséquences résultant de tout virus.

Le Service, ses éléments constitutifs, l'interface d'administration, les Programmes diffusés sur le Service demeurent l'entière propriété de l'ENSMV sans que sa responsabilité ne puisse en aucune manière être recherchée et sans que cela puisse être considéré comme un non-respect de ses obligations, l'ENSMV se réserve le droit de suspendre l'accès à un ou plusieurs Programmes et/ou à une ou des fonctionnalités pédagogiques au sein du Service et/ou au Service, notamment pour empêcher une atteinte sérieuse aux intérêts des titulaires ou détenteurs de droits.

L'ENSMV déclare qu'elle est responsable de l'ENT (environnement de travail numérique), notamment de l'intégrité du système et de la sécurité des données auxquelles il donne accès.

L'ENSMV demeure le seul et unique responsable des agissements des éventuels prestataires techniques qu'il aura choisis pour la mise en place et la maintenance de l'ENT.

D'une manière générale, chaque Partie déclare et garantit être en conformité avec les obligations liées à la protection de la propriété littéraire et artistique, au regard de son activité et de ses contributions, au titre de la présente convention.

Chaque Partie déclare être en conformité avec la réglementation Informatique et Libertés concernant le traitement des données et informations pour l'exécution du présent accord.

Chaque Partie s'engage à procéder à la collecte et au stockage des données à caractère personnel relatives aux Utilisateurs conformément à la législation actuellement en vigueur, et notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée.

Chaque Partie s'engage à mettre en œuvre des mesures de sécurité techniques et organisationnelles afin de garantir que les données à caractère personnel des Utilisateurs soient protégées contre la perte, les altérations frauduleuses ou les accès non-autorisés par des tiers.

## **PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Aucun transfert de tout ou partie des droits de propriété intellectuelle quels qu'ils soient, n'a lieu entre les parties du fait de l'utilisation de la plateforme.

Sont considérés comme propriété de l'ENSMV, les éléments suivants :

- Le site E-Campus des Métiers de la viande et l'intégralité des œuvres le composant ;
- L'intégralité des informations et des droits existants ou générés, sur lesquels l'utilisateur et l'Etablissement s'engagent à ne revendiquer à titre quelconque aucun droit.

## **CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION**

L'abonnement à la plateforme numérique E-Campus des Métiers de la viande emporte l'adhésion pleine et entière aux Conditions Générales d'Utilisation (C.G.U.) ainsi que des Conditions Générales de Vente (C.G.V) du site.